SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE

des Bassins Tude et Dronne aval.

DE LA CHARENTE
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
30 MARS 2016
Courrier : Arrivée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Rioux Martin, sous la présidence de Monsieur Boniface Joël.

Communes	Délégués titulaires	Titulaires Présents	Excusés ayant donné procuration à :	Délégués suppléants	Suppléants présents	Participent aux délibérations
AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTEAU			Mme. Myriam HUGUET		
AUBETERRE sur DRONNE	M. Jean Paul LAFRAIS	x		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	x		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD	x		Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY			M. Laurent MONTIGAUD		
BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	x		M. Francis BROUANT		
BORS de MONTMOREAU	M. Yves DUPUY	x		M. Pascal BOURDIGEAUD		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	x		M. Jean Claude FAURE		
BRIE sous CHALAIS	M. Olivier RIVALAN	x		M. Fabrice BORDE		
BROSSAC	M. Jean Pierre CHARBONNIER	x		Non désigné		
CHALAIS	M. Joël MOTY	x		M. Michel DUBREUIL		
CHALAIS	M. Marc DUFLOT	x		-		
CHAMADELLE	M. Sophie BLANCHETON	x		M. Gérard MUSSOT	x	
CHATIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE			Mme. Murielle PETIT	x	x
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE			M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
COUTRAS	M. Michel FOULHOUX	x		Mme Véronique DI CORRADO		
COUTRAS	Mme Sylvie BOISSEL	x				
CURAC	M. Noël GEORGES	x		M. GELINEAU YVON	x	
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	x		M. Christian DEPIS-FORT		
LA BARDE	M. Laurent POINEAU	x		M. Jean Michel ROUX		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	x		M. PAREJA Jean Pierre		
LAPRADE	M. Cyril BRARD	x		M. Bernard CHAUVIT		
Les EGLISOTTES	M. Bernard NADEAU		M. Bernard GUILLEMOT	M. Francis GARETON		
Les EGLISOTTES	M. Bernard GUILLEMOT	x				
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	x		M. Joël LABROUSSE		
Les PEINTURES	M. Bruno BERTEAU		M. Sophie BLANCHETON	M. Wilfrid NERI		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	x		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Dominique CHAUMET	x		M. Michel DUBOIS		
MONTIGNAC le COQ	M. Alain DESERT			M. Damien HERY	x	x
MONTMOREAU SAINT CYBARD	M. Bernard HERBRETEAU		M. Joël BONIFACE	M. Jean Claude CHAUMET		
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET			M. Régis STEFANIAK		
ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme. Géraldine BOUILLON	x		M. Denis AUDOIN		
RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	x		M. Adrien CHADEFAUD		

ROUFFIAC	M. Jean Marie RIBEREAU	x		M. Jean Pierre VINCANT		
SAINT AIGULIN	M. Patrice PELET	x		M. ALAIN CHIRON		
SAINT AIGULIN	M. Jean Pierre GOUZILH	x		-		
SAINT AMAND de MONT.	M. Michel PAUL-HAZARD	x		M. Loïc SEGUIN		
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER	x		M. Fabrice GUITARD	x	
SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO		
SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL	x		Mme Corinne BILLONNET		
SAINT-MARTIAL de MONT.	Mme Martine VAN LECKWYCK - CATRY	x		M. Loïc CIMETIERE		
SAINT QUENTIN de Chalais	M. Thierry JAUVIN	x		M. Alexandre DOUSSAINT		
SAINT-ROMAIN	M. Dominique LE GRELLE	x		M. William RICHARD		
SAINT SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole	x		Mme CABROL Claudia		
Totaux		34	3		5	2

Date de la convocation : 10 mars 2016 - Quorum : 24
Nbre total de délégués titulaires : 47 - Nbre de délégués titulaires présents : 34
Nbre total de délégués suppléants : 43 - Nbre total de délégués suppléants présents : 5
Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 2
Nbre total de pouvoirs : 3
Nbre de votants : 39

Assistaient à la séance :

- Mme BEAUVAL Anne, Inspecteur des finances publiques de Chalais
- M. PANNETIER Gaël, technicien principal 2e classe en charge de la mission de technicien de rivière
- M. HOSPITALE Pierre Antoine, adjoint technique
- Melle VILLEGER Marion, Stagiaire

DELIBERATION N° 22/2016

OBJET : Etude pour un Programme Pluriannuel de Gestion avec DIG

EXPOSE :

Monsieur le président rappelle que suite à la fusion du SIAH du bassin de la Dronne et du SIAH du Sud Charente, le SIAH des bassins Tude et Dronne aval se retrouve avec deux cas de figures en termes d'outils règlementaires pour réaliser des interventions sur cours d'eau.

L'ancien SIAH du Sud Charente possède un Programme Pluriannuel de Gestion et une Déclaration d'intérêt Général arrivant à leurs termes en fin 2016. Ce territoire bénéficie également d'une étude hydromorphologique en cours d'instruction dans l'objectif est d'obtenir une nouvelle DIG durant l'année 2016.

Sur l'ancien territoire du SIAH du bassin de la Dronne, le PPG a été réalisée et la DIG n'est plus valide depuis 2014.

Il conviendrait donc pour une équité de traitement de l'ensemble du nouveau syndicat, de lancer une nouvelle étude des milieux aquatiques se trouvant à l'échelle des communes de Charente Maritime et de Gironde sur trouvant sur le bassin versant de la Dronne. De plus, il rappelle la nécessité d'avoir un PPG et une DIG valide afin de pouvoir réaliser des travaux.

Il explique que le prochain PPG devra prendre en compte les besoins du territoire, les évolutions règlementaires et les attentes des partenaires financiers et institutionnels.

Cette étude devra notamment prendre en compte les aspects de continuité écologiques, les aspects hydromorphologiques des cours d'eau, l'entretien de la ripisylve, les milieux aquatiques associés et la Directive Cadre sur l'Eau.

L'étude préalable se déroulera à minima sur 1 année afin de réaliser les états des lieux et les diagnostics de terrain, de donner le temps nécessaire à la concertation et permettre aux élus de hiérarchiser les actions à mettre en place, le chiffrage des travaux, rédiger les dossiers nécessaires en vue de l'instruction règlementaire par les services de l'Etat.

Cette étude devrait concerner après rencontres et accords toutes les communes se trouvant sur le bassin versant de la Dronne qui se trouvent en Charente Maritime et en Gironde.

Il sera nécessaire pour mener cette étude dans un temps restreint de faire appel potentiellement à des stagiaires et à un bureau d'étude pour mener de façon concomitante les programmes actuels et les prochains.

Un cahier des charges sera travaillé conjointement avec l'Agence de l'eau Adour Garonne et les services compétents afin de préciser la commande pour le Dossier de Consultation des Entreprises liés au marché public à passer.

Le bureau d'étude qui sera retenu pourra notamment réaliser les annexes cartographiques, la concertation, le chiffrage du programme, les dossiers règlementaires et assurer les phases de concertations.

Cette étude est estimée à 25000€ ttc qui seront répartis budgétairement sur deux années.

Monsieur le Président termine en précisant que cette étude fera l'objet d'une demande de subventions auprès des partenaires financiers.

RESOLUTION :

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la proposition d'étude pour un montant estimatif à 25000€ttc.
- de solliciter des subventions auprès des divers partenaires financiers : Europe, Leader, FEADER, Conseil Régional Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin, les Conseil Départementaux de la Charente Maritime et de la Gironde, l'Agence de l'eau Adour Garonne, Les Fédération de la Pêche 17 et 33.
- d'inscrire au budget primitif de l'année 2016 les dépenses liées à cette étude.
- de donner le pouvoir au président de signer les pièces concernant la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président
J. BONIFACE

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Bassins Tude et Dronne Aval
Siège : MAIRIE de CHALAIS (Charente)